



Constitution d'une réserve de recrutement Animateur (H/F)

Maison de Jeunes Virton
Avenue Bouvier 6
B-6760 Virton
Tel : 0032(0)63/45 72 97
GSM: 0032(0)471/67 23 77
www.mjvirton.be
Facebook MJ Virton

L'ASBL Maison de Jeunes de Virton recherche des candidats en vue de constituer une réserve de recrutement au poste d'animateur :

- Temps-plein ou mi-temps avec horaire variable ;
- Contrat à durée déterminée ;
- Salaire suivant barèmes CP329.02 – Echelon 4.1

Description de la fonction d'animateur

Sous la responsabilité de l'animatrice-coordinatrice, l'animateur aura pour mission :

- D'assurer des périodes d'accueil ;
- De concevoir des projets conformes aux finalités de l'association, en harmonie avec les membres de l'équipe et en tenant compte des moyens nécessaires ;
- De gérer une partie administrative ;
- D'évaluer les méthodes et réajuster, au besoin, les actions ;
- De proposer des initiatives pour le développement de son secteur (partenariat avec les associations locales, ouverture à d'autres secteurs, etc.).

Profil recherché

- Expérience souhaitée en animation socioculturelle de jeunes de 12 à 26 ans ;
- Bonnes capacités de relations humaines et de communication ;
- Bonne expression verbale et capacité à rédiger des dossiers (notamment sur Word, Excel, etc.) ;
- Des pratiques en média (photo, vidéo, audiovisuel, etc.), en musique ou en art plastique sont un plus.

Conditions générales

- Posséder le passeport APE au moment de l'éventuel engagement ;
- Etre flexible dans les horaires (horaire possible en soirée et/ou week-end) ;
- Etre titulaire du permis de conduire ;
- Réussir une épreuve écrite et une épreuve orale.

Documents à transmettre pour la candidature (Attention uniquement par voie postale, le cachet de la Poste faisant foi)

- Lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Un certificat de bonnes vie et mœurs, modèle B – extrait de casier judiciaire ;
- Copie des diplômes et brevets éventuels ;
- La durée de cette réserve de recrutement est de deux années.

Les documents sont à envoyer, entre le 5 et le 30.01.2015, à la Maison de Jeunes de Virton/Lambert Aurélie, Avenue Bouvier, 6 à 6760 Virton.